

21

Identité culturelle et éthique de l'universel

Philippe QUEAU*

Résumé : L'idée est simple: il nous faut une éthique globale pour réguler une économie mondialisée et donner une assise plus ferme au "politique", tenté par la démission pure et simple (cf. le slogan du "moins d'état", alors que c'est de "mieux d'état" dont nous avons besoin). Cette éthique universelle doit servir de base possible à une "civilisation mondiale" ou "universelle".

La Société de l'information est à l'origine d'une quadruple révolution : culturelle, sociale, économique, politique.

Culturelle, d'abord

La révolution actuelle n'est pas une simple révolution technique, mais quelque chose de beaucoup plus profond, comparable à ce que fut l'apparition de l'alphabet (le numérique est une nouvelle lingua franca, permettant la transparence totale entre toutes les formes de représentation) ou à l'invention de l'imprimerie (Internet est l'équivalent d'une imprimerie universelle, personnelle, ubiquitaire, instantanée et très bon marché).

Cette révolution culturelle va si loin qu'on peut même parler de l'apparition d'une nouvelle "manière d'être". "Le fait d'être sur le net refaçonne votre conscience" dit-on. Ceci se paye cependant d'une

* Directeur de la division de l'Information et de l'Informatique UNESCO, p.queau@unesco.org

mathématisation accrue de notre regard sur le monde, d'une "abstraction" croissante de la pensée.

Certes cette progression de l'abstraction peut être analysée comme un "progrès" de l'humanité, si l'on suit les thèses de Leroi-Gourhan, mais on peut aussi s'interroger sur la manière dont cette abstraction réduit l'homme, le vide de sa substance profonde au profit de représentations numériques. Le règne du nombre et de la statistique tend à effacer tout ce que le nombre ne peut saisir.

Le problème le plus intéressant posé par la révolution culturelle du numérique et du virtuel est sans doute celui de la possibilité d'émergence d'une "intelligence collective", dont chacun voit bien qu'elle serait utile pour résoudre des problèmes de plus en plus complexes et de plus en plus globaux.

Mais est-ce que cette "intelligence collective" sera assimilable à la "noosphère" de Teilhard de Chardin, une "nappe" d'intelligences personnelles, libres, communiquant et communiant dans la recherche de cette "montée de l'Autre" qu'il assimilait à la montée de la Conscience ? Ou bien est-ce que cette intelligence collective sera ce "gros animal" dont Simone Weil observait la croissance répugnante en 1934 ? Une sorte de perversion de la démocratie par la transcendance du "nombreux" ? Le Cyberespace pourrait-il devenir une sorte de Nüremberg numérique, dominé par la violence du marché ?

Sociale et économique, ensuite

Nous observons un mouvement profond de dématérialisation de l'économie (aux mains des "manipulateurs de symboles") accompagné de la délocalisation ou même de la "globalisation" des entreprises, des institutions, de tous les lieux de pouvoir. D'un côté, le "temps réel" de la spéculation, travaillant sur des masses financières énormes (plusieurs milliers de dollars par jour), de l'autre le temps long de l'émigration des hommes, chassés par la faim ou la guerre, mais ne trouvant pas les visas nécessaires. Les paradis sont aujourd'hui fiscaux, et l'évasion est réservée aux capitaux. Les hommes, eux, trop lents sans doute, restent sur le terrain.

Politique, enfin

La dérégulation bat son plein (le président Clinton propose de faire d'Internet une zone de "duty-free" mondiale, échappant à toutes taxes), la déterritorialisation liée intrinsèquement à la nature du cyberspace, préparent un "nouvel ordre mondial" qui se traduira notamment par une érosion des identités nationales, une perte de souveraineté des états sur leur pré carré (la monnaie, l'impôt, la douane).

Devant un tel choc, (c'est tout simplement un modèle civilisationnel qui s'effondre), les repères s'évanouissent. Marx avait déjà prédit, avec jubilation, le nécessaire "dépérissement de l'état", et Freud annonçait dès 1929 la crise de l'âme occidentale dans Malaise dans la civilisation. Les religions ne font plus recettes, ou alors elles durcissent les haines, fouettent les extrémismes. Alors, vers quoi se tourner ? De quelle sagesse avons-nous aujourd'hui besoin ?

Il me semble que l'un des points les plus sensibles, les plus stratégiques, auquel la pensée éprise de la recherche du "bien commun" devrait s'attacher est la vieille et toujours jeune question de l'universel, et plus précisément de la possibilité même d'une éthique universelle.

Le théologien Hans Küng a proposé en 1990 un "projet d'éthique planétaire", repris par la déclaration du parlement des religions du monde à Chicago en 1993, "vers une éthique globale".

L'idée est simple : il nous faut une éthique globale pour réguler une économie mondialisée et donner une assise plus ferme au "politique", tenté par la démission pure et simple (cf. le slogan du "moins d'état", alors que c'est de "mieux d'état" dont nous avons besoin). Cette éthique universelle doit servir de base possible à une "civilisation mondiale" ou "universelle". Mais alors, peut-on se demander, que deviennent les particularismes locaux ou nationaux et autres exceptions culturelles ? Est-ce que l'universel est un trou noir pour toutes les spécificités et toutes les diversités ? Ou bien est-ce le dernier refuge de l'homme, chassé de son terrain naturel par la violence de l'abstraction et la logique du marché ? Autrement dit, quelle est la vraie nature de l'universel ? Un rouleau compresseur des différences ou bien l'essence même de toute véritable culture, de ce qui rend toute culture communicable aux autres cultures ? Ne nous leurrions pas, des contradictions multiples rendent difficile cette "éthique universelle".

Contradictions entre le lieu et le non-lieu, le local et le global

D'un côté nous avons des territoires, des pays, des frontières, ancrés dans l'histoire et la géographie. De l'autre, nous avons le "cyberespace", véritable "no man's land", presque sans mémoire, et certainement sans géographie bien définie. Le cyberespace est par nature multi-national, trans-national, supra-national.

Plus les communautés "virtuelles" se développent dans le cyberespace (communautés de travailleurs intellectuels, des opérateurs financiers), plus les "ghettos" bien réels du monde semblent se renforcer. Le court-circuit planétaire des capitaux et des entreprises, c'est aussi le dumping "social", la loi du plus habile à tirer avantage des différences entre systèmes sociaux. On a déjà vu cela à l'oeuvre avec les paradis fiscaux ou la disparition des marines nationales. C'est aussi le développement des "villes mondes" plus proches du plus lointain que de leurs propres banlieues. C'est l'apparition de pays, de continents tout entiers jugés "inutiles" au bon fonctionnement du marché.

Contradictions entre le droit et le non-droit

Notons d'abord que les lois nationales peuvent entrer en contradiction flagrante, tout en partageant désormais le même espace virtuel d'application. Ainsi la philosophie du "copyright" anglo-saxonne, privilégiant les intérêts des intermédiaires de la copie et de la diffusion, et le droit moral des auteurs, soutenu par la philosophie latine du droit civil. Mais aussi contradiction entre la dérégulation économique et industrielle et la volonté d'une re-régulation, à coups de "chartes de déontologie" et autres "cyber-lois".

Contradiction entre le premier amendement de la constitution américaine garantissant la liberté totale d'expression et la loi Gayssot condamnant en France toute expression d'idées révisionnistes. Contradictions entre le droit des producteurs s'élevant contre le "piratage" et le droit des utilisateurs garantissant la "copie privée", l'usage loyal des oeuvres ("fair use"), entre la défense du "copyright" et la promotion d'un régime de "copyleft" préoccupé avant tout par la circulation des idées pour la recherche et l'invention.

Contradictions entre l'intérêt général et les intérêts particuliers, entre la fin et les moyens

A quoi doit servir la loi ? A l'intérêt général et aux intérêts catégoriels ? Au marché ou à la société ? Quel est le rôle de l'économie ? Servir l'homme ou l'asservir ? Par exemple, quelle est la finalité essentielle du droit d'auteur ? Promouvoir les sciences et les arts, oeuvrer dans l'intérêt supérieur de l'humanité, ou simplement assurer la rétribution de la propriété intellectuelle de quelques ayants droit ? Ces questions sont loin d'être simplement théoriques. On peut en juger par l'offensive générale de la part des intérêts privés contre ce que l'on pourrait appeler le "domaine public".

La directive européenne sur les bases de données, adoptée en mars 1996 et effective en 1998, représente symboliquement ce point de retournement contre l'intérêt général. On sait que les idées sont non protégeables, comme les faits bruts. Cette idée-force pourrait bien être remise en cause : le Traité sur les bases de données crée un nouveau droit, dit "Sui generis", qui permet de privatiser des données d'origine publiques en les agrégeant à une base de données, sans même qu'un effort créatif soit nécessaire. On se rappelle aussi les tentatives de breveter le génome humain, pourtant quintessence du patrimoine commun de l'humanité ! Au "domaine public", lieu d'action privilégié d'une éthique de l'universel chez les Anciens, on opposait le "domaine public" et le "domaine privé" (res publica et res privata).

Pour Aristote, le domaine public, c'est le lieu de la parole et de l'action, le lieu de l'excellence humaine car l'homme s'y présente lui-même en présence des autres hommes, c'est le lieu de la vertu, et des valeurs insolubles (comme la dignité). Le domaine "privé" (privé de public précisément), c'est le domaine des esclaves et de la production ancillaire.

Qu'est-ce que le "domaine public" aujourd'hui ? Que change le cyberspace à cette notion de domaine public ? (Est-ce une "noosphère" ou un "gros animal" collectif ?).

Nous avons besoin, face au marché, d'une nouvelle "Sphère publique" ouverte à la participation, au savoir, à la délibération, à l'expression des citoyens. C'est le rôle du gouvernement de définir la nature de ce "domaine public" et de le rendre accessible par la mise à disposition de

tous d'un "service universel", indispensable pour "l'intérêt général". La démocratie dépend de la qualité de ce "domaine public", qui en est l'essence même, "l'agora". Le "service ou l'accès universel" est une condition pour la justice sociale, l'identité collective, la solidarité. Il faut poser la question de la légitimité de l'espace public des réseaux : permet-il l'émergence d'intérêts communs, d'un consensus non biaisé ? Il faut développer un domaine public riche pour permettre l'accès à la connaissance, à l'expression de la diversité culturelle, à la participation, au dialogue...

Or aujourd'hui on constate une tendance lourde à la "privatisation" du domaine public. On observe plus généralement une inversion du public et du privé: le social remplace le politique, comme le conformisme succède à l'individu, comme la statistique et les grands nombres deviennent les instruments "politiques" privilégiés de gouvernement. Comme l'écrit Hannah Arendt : "Le public est devenu une fonction du privé et le privé est devenu la seule et unique préoccupation commune". Les hommes n'ont plus en commun que leurs intérêts particuliers. Ils ne se dépassent plus par quelque chose de plus grand qu'eux, et que les Grecs nommaient "arété", et les Romains "virtus", mot qui partage la même étymologie que l'homme ("vir"). Ce qui rend la crise actuelle si dangereuse, si difficile à surmonter, c'est que les hommes n'ont plus rien d'autre à mettre en commun que la somme de leurs égoïsmes. Ils manquent de cette "virtus" qui seule aurait le pouvoir de les rassembler, de les relier.

Il faut inverser les rapports entre le privé et le public, si l'on veut pouvoir poser à nouveau les bases d'une éthique "universelle". Cette éthique ne pourra se développer que si chacun d'entre nous se transforme, comme le demandait déjà Kant, en "législateurs de l'universels", en personnes qui "pensent le collectif".